

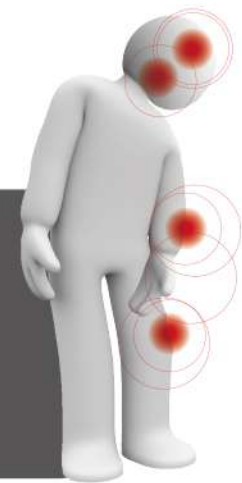
AVC, AGISSEZ !

- Hypertension artérielle
- Arythmie cardiaque

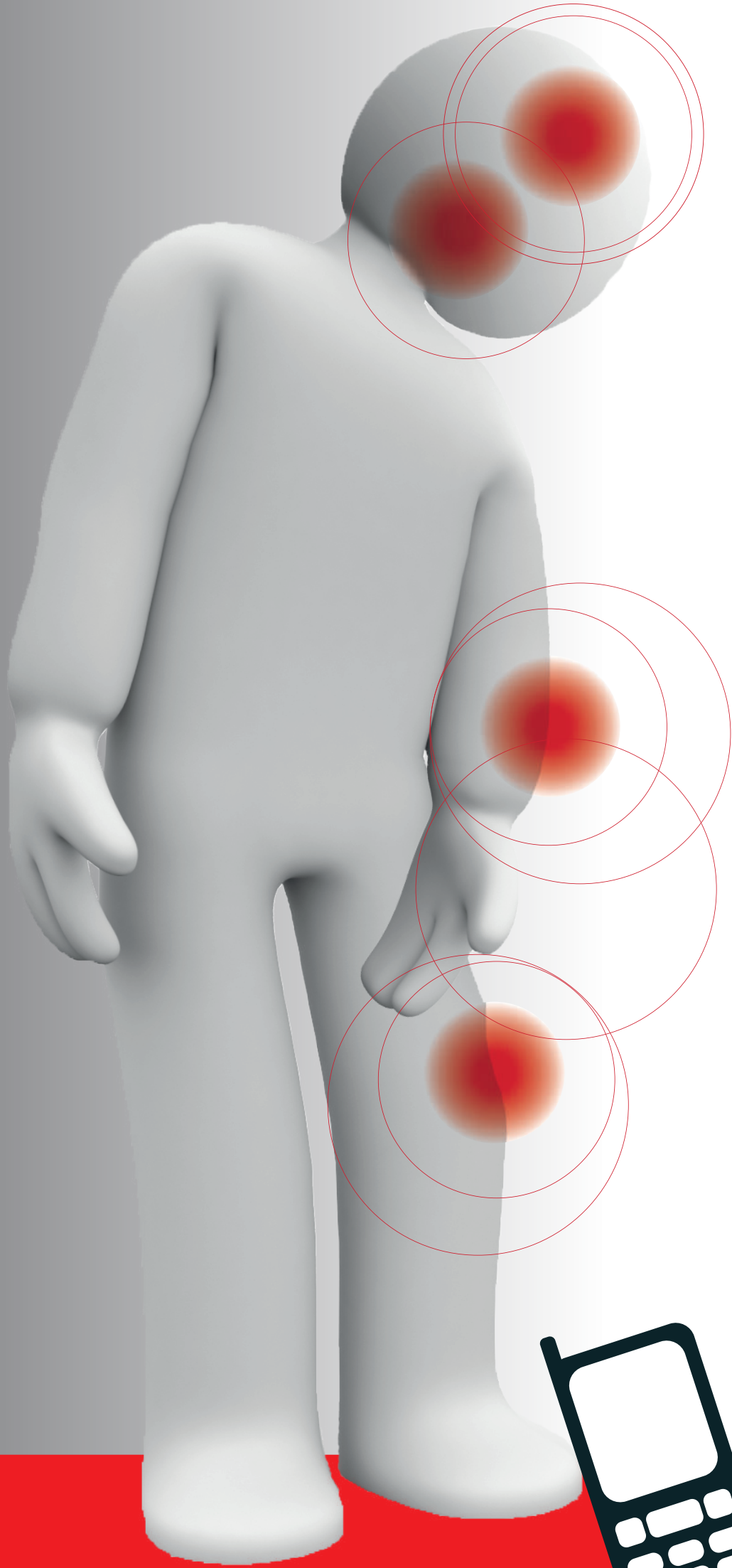
2 causes principales
de survenue des
**Accidents
Vasculaires
Cérébraux**

Un geste simple, faites vérifier
votre tension
et **votre pouls**
Parlez-en à votre **médecin**

Plus d'informations sur
www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr



**CHAQUE MINUTE
COMPTÉ**



Vous ressentez
brutalement
une **faiblesse**
d'un côté du corps,
une **paralysie**
du bras, du visage,
une **difficulté à**
parler...

...c'est peut-être
un **AVC**
Accident
Vasculaire
Cérébral



COMPOSEZ
VITE LE 15

AVC

Être soutenu

Les associations d'usagers :
Que font-elles ?

- Informer le grand public sur cette maladie
- Rompre l'isolement, soutenir et orienter les personnes victimes d'AVC et leur famille
- Aider à la réinsertion
- Sensibiliser sur la prévention

Quelles associations en Nouvelle-Aquitaine ?

- France AVC
- Association des malades et opérés cardiaques (Amoc 33)
- AVC, tous concernés
- Fédération nationale des aphasiques de France
- Associations françaises des traumatisés crâniens
- France bénévolat

AVC

Comment les éviter ?

Des comportements et des gestes simples à adopter



■ Faites vérifier **votre tension** et **votre pouls régulièrement**

■ Pratiquer une **activité physique régulière**



■ Adopter une **alimentation équilibrée** et **pauvre en sel**

■ En cas de traitement contre la tension ou pour stabiliser le rythme cardiaque, **bien respecter les prescriptions**

N'attendez pas de faire un AVC, parlez-en à votre médecin !

- L'excès de pression artérielle ou des artères abîmées sont impliqués dans 80 % des AVC
- Des battements du cœur irréguliers sont responsables d'1 AVC sur 5
- Vous pouvez présenter ces facteurs de risque sans le savoir

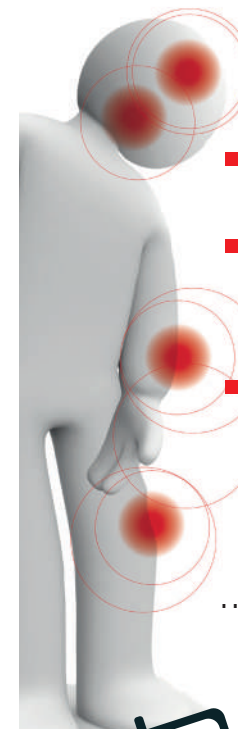
Ne pas jeter sur la voie publique



AVC

Chaque minute compte

Des symptômes simples à retenir



- Une **difficulté** à parler ?
- Une **paralysie** du bras, du visage ?
- Une **faiblesse** d'un côté du corps ?

...c'est peut-être un **AVC**



COMPOSEZ **VITE LE 15**

> Composez sans attendre le 15 (SAMU) pour être immédiatement pris en charge.

> Vous disposez seulement d'un délai de 4h30 pour recevoir un traitement.

Un AVC c'est ?

3^{ème} cause de mortalité
1^{ère} cause de handicap
adulte en France

- Une « **attaque** » au **cerveau**
- Causée par une **artère bouchée** ou **déchirée**
- Des **symptômes** qui apparaissent **brutalement**
- **2 personnes** touchées en moyenne **par heure** en Nouvelle-Aquitaine

Mais c'est surtout savoir reconnaître les premiers signes pour mieux agir !

Les principaux facteurs de risques

- Hypertension artérielle, diabète
- Tabagisme
- Alcool, café, drogues
- Excès de cholestérol, obésité
- Sédentarité

AVC

Quels dispositifs de soins en Nouvelle-Aquitaine ?

Des unités neuro-vasculaires



Les **unités neuro-vasculaires** (UNV) sont des équipes spécialisées qui permettent **une prise en charge optimale** et l'**amélioration du pronostic**

Les étapes de la prise en charge :

- **Appel au centre 15**, devant des signes faisant suspecter un AVC
- **Prise en charge** en UNV ou dans un service adapté
- **Projet de soins personnalisé** : retour à domicile, service de soins de suite et de réadaptation



A quoi sert une UNV ?

- Proposer une prise en charge optimale : neurologues, infirmiers, kinésithérapeutes, ergothérapeutes...
- Améliorer le pronostic pour tout type d'AVC
- Accompagner les malades et les familles

AVC

Et après ?

Un accompagnement médical et social



- Poursuivre une **rééducation adaptée** (médecins rééducateurs, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, orthophonistes, psychologues...)

- Reprendre ou poursuivre une **activité sociale** : retour au travail (adaptation du poste de travail), investissement dans le milieu associatif, sport adapté...



- Bénéficier d'une **prise en charge sociale** : aide à domicile, aménagement du domicile, aide aux aidants

Contacts

- Professionnels de santé
- Associations de patients
- Caisses d'assurance maladie et de retraite
- Centres locaux d'information et de coordination (CLIC)
- Maisons départementales des personnes handicapées
- Conseils départementaux